



Municipalité de
Saint-Denis-
De La Boutellerie

OBJET : Séance ordinaire du Conseil municipal le lundi 6 novembre 2023

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et moment de réflexion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 octobre 2023
4. Suivi du procès-verbal de la séance du 2 octobre 2023
5. Approbation et autorisation des comptes à payer
6. Rapport de la Régie Intermunicipale du service des incendies
 - 6.1 Adoption du budget pour l'année 2024 de la Régie Intermunicipale du service des incendies
 - 6.2 Demande de plans d'interventions
 - 6.3 Nomination d'un représentant municipal et d'un substitut à la Régie Intermunicipale du service des incendies
 - 6.4 Renouvellement entente CAUCA
7. Rapport d'organismes
8. Nomination d'un maire suppléant
9. Dépôt des états comparatifs (deux états) lors de la séance ordinaire Art. 176.4 du Code Municipale
10. Date de la séance extraordinaire pour l'adoption du budget de la municipalité pour l'année 2023 et du programme triennal d'immobilisation
11. Déneigement des rues - Résolution autorisant de circuler pour un permis spécial de la Société d'assurance automobile du Québec
12. Libération de paiement Transport Pierre Dionne
13. Protection des renseignements personnels.
 - 13.1 Adoption de la politique de confidentialité
 - 13.2 Adoption de la politique administrative de protection des renseignements personnels
14. MRC entente – révision des règlements d'urbanisme 2023 et protocole – révision des règlements d'urbanisme janvier 2017
15. Dépôt des intérêts pécuniers des élus
16. Correspondance
17. Autres sujets
18. Période de questions
19. Clôture et levée de la séance